

Municipales 15-22 mars 2026

Samir Lassoued



le programme complet



Liste citoyenne rassemblant la gauche, les écologistes et les humanistes



NOTRE PROGRAMME AU SERVICE DE LA POPULATION ET DES PLUS DÉMUNIS

- DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE
- AMÉLIORATION DE LA COHÉSION SOCIALE
- ET DU POUVOIR D'ACHAT
- PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
- RETOUR A LA SOUVERAINETÉ COMMUNALE
- REVITALISER LA CULTURE
- TRANQUILITÉ PUBLIQUE
- REDEFINIR LE RÔLE DE L'AGGLOMÉRATION
- REFUS DES DISCRIMINATIONS



Rassembler-Sannois.fr

Téléphone : 06 66 45 71 35

courriel : rassembler.sannois@gmail.com

DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

- **Budgets participatifs** : les six « conseils de quartier » verront leur fonctionnement redéfini pour en faire des assemblées sans restriction d'accès ni orientation politique, qui auront la possibilité de décider localement et démocratiquement de projets d'investissement soumis au Conseil municipal pour validation, avec un budget déterminé en fonction du niveau d'équipement et de l'éloignement du centre
- **Conseil municipal ouvert aux citoyens** : les habitants seront invités à communiquer leurs demandes à une cellule qui en fera la synthèse pour le Conseil municipal, et seront appelés le cas échéant à s'exprimer avant ses réunions sur les questions essentielles (Rapport d'Orientation Budgétaire, Plan Local d'Urbanisme...)
- **Conseil municipal des jeunes** : un conseil composé de collégiens, de lycéens et de jeunes Sannoisiens volontaires de moins de 18 ans sera formé, sur le principe de la parité entre femmes et hommes, pour désinvisibiliser les jeunes et leur permettre de proposer des projets comme d'être consultés



Nicolas Fleurier
Conseiller municipal - Professeur d'Histoire



Rassembler-Sannois.fr

Téléphone : 06 66 45 71 35

courriel : rassembler.sannois@gmail.com

DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

- Référendums municipaux : un référendum d'initiative citoyenne municipal sera organisé à la demande des citoyens, sur les sujets engageant une part significative du budget communal et sur pétition représentant un pourcentage significatif de la population, des référendums locaux pour les projets municipaux de grande ampleur seront systématiquement organisés
- Relations renouvelées avec les syndicats : un audit social sera lancé pour évaluer les conditions de travail des agents, un dialogue social sera établi avec les partenaires sociaux, les élections syndicales seront organisées de manière à favoriser le pluralisme
- Code de conduite des élus : une charte éthique précisera le cadre d'exercice des fonctions de l' élu communal, en complément de la charte de l' élu local, afin de prévenir les conflits d'intérêt et d'adosser les indemnités des élus à des rapports d'activité



AMÉLIORATION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU POUVOIR D'ACHAT

- **Garantie de l'emploi** : la commune entrera dans le dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, elle instaurera un dialogue social en vue d'améliorer le recrutement des agents municipaux
- **Solidarité communale** : la cantine à 1 euro sera mise en place pour les plus démunis et les classes moyennes, dans le cadre de l'instauration d'un véritable quotient familial social pour tous les services publics, et financée par une réduction des indemnités des élus et une réorientation du budget de fonctionnement, les frais de transport en commun sur la commune et de garde d'enfants seront pris en charge pour les habitants en difficulté (bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active...), le Centre Communal d'Action Sociale sera chargé de redéfinir un nouvel éventail d'aides pour combattre la précarité



Mehdi ZOUAOU, Responsable de projet



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://www.tiktok.com/@lassoued.sannois)

RENFORCEMENT DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

- **Renforcement du secteur médico-social** : les missions du Centre Communal d'Action Sociale seront élargies, pour entre autres soutenir les souhaits de parentalité, et son budget sera augmenté, le projet de Pôle Santé sera redéfini sous la forme d'un Centre Municipal de Santé du secteur I sans dépassements d'honoraires, accessible et proposant un nombre suffisant de consultations, avec des médecins et du personnel paramédical salariés de la commune, un plan de recrutement d'internes en médecine sera lancé sur la base d'un « pack interne » destiné à le faciliter (locaux adaptés, places en crèche...)



David JENNAH, Médecin généraliste



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://www.tiktok.com/@lassoued.sannois)

AMÉLIORATION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU POUVOIR D'ACHAT

- **Amélioration de l'accès aux services** : une antenne mobile des services municipaux sera créée, des espaces d'accès aux outils numériques et de formation à leur usage seront ouverts dans les quartiers
- **Multiplication des lieux de réunion** : des salles municipales seront ouvertes pour permettre aux citoyens d'organiser des réunions ou des événements festifs (villa « Laurens », anciens bains-douches...)
- **Retour des commerces accessibles** : la création de commerces sera facilitée pour créer de l'emploi, au moyen d'une utilisation critérisée des locaux vacants, des accords-cadres seront conclus avec les commerçants dans le but de garantir un panier moyen accessible
- **Valorisation du Pôle Gare** : l'espace environnant la gare sera réorganisé pour devenir une entrée de ville avec un village commercial et un lieu de vie repensé, autour de commerces de bouche et de proximité, avec une zone piétonne, une antenne des services municipaux, un Parc Relais, une crèche municipale et des espaces partagés avec les acteurs de la culture



PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Sanctuarisation végétale** : tout projet réduisant le couvert végétal sans compensation au moins équivalente sera refusé ou abandonné, conformément au principe Zéro Artificialisation Nette des sols, tout projet créant un espace vert ou le valorisant sera encouragé
- **Lutte contre la pollution et le changement climatique** : toute activité néfaste à l'environnement sera interdite ou contrainte, toute action menée pour en finir avec les nuisances aériennes ou sonores sera encouragée, des îlots de fraîcheur seront installés dans chaque quartier pour répondre à l'augmentation du nombre de canicules
- **Circuits courts pour la restauration collective** : tous les produits destinés à la restauration scolaire et au portage à domicile devront être locaux à terme, valdoisiens ou au pire franciliens, et si possible issus de l'agriculture biologique, dans le cadre d'une reprise en main de la cuisine centrale qui sera destinée à devenir cuisine d'agglomération



PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Économie circulaire** : tout projet visant à réparer ou recycler des produits sera encouragé par l'attribution d'un espace dédié, les terrains communaux susceptibles d'être valorisés par une culture utile ou pédagogique seront recensés
- **Vigilance énergétique** : la restauration scolaire proposera dans la mesure du possible des repas peu énergivores relevant de l'alimentation durable, des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits des bâtiments municipaux pour réduire l'utilisation des énergies fossiles



**Myriam CHAOUÏ, Présidente d'association
Membre d'EELV**

RETOUR A LA SOUVERAINETÉ COMMUNALE

- **Reprise des services communaux** : toutes les Délégations de Service Public seront réexaminées à l'occasion de leur renouvellement, la gestion du marché sera soumise à examen dans le souci de mieux satisfaire les besoins de la population, afin de passer à une régie municipale et de créer un marché nomade, la remunicipalisation de la cuisine centrale sera soumise à étude dans le but de maîtriser les coûts de production et la qualité des repas, les services rendus en matière d'eau par le secteur privé seront évalués afin d'étudier la possibilité de leur gestion par des régies municipales
- **Contrôle du parc des logements sociaux** : la construction des logements sociaux répondra à la demande réelle, de même que leur attribution qui sera fondée sur des critères objectifs, un bureau du logement sera créé pour gérer les terrains municipaux et encadrer les loyers avec le concours des bailleurs sociaux
- **Honnêteté du recrutement des agents** : il ne sera plus créé de postes d'agent municipal pour les provisionner sans recruter, mais ces postes seront rendus le plus attractifs possible afin d'assurer le niveau de service attendu par la population



**Gilles HEURFIN, Ancien conseiller municipal
Membre du PCF**

RETOUR A LA SOUVERAINETÉ COMMUNALE

- Maîtrise de l'urbanisme : le Plan Local d'Urbanisme sera révisé de façon à ne plus sanctuariser des espaces au profit du secteur privé, un programme de préemptions sera élaboré pour interdire la bétonisation aux dépens des espaces verts et avoir la possibilité de répondre aux besoins de la population en matière de logements, le projet « Cœur de Ville » sera l'objet d'un moratoire pour permettre un réexamen avec la population, l'avenir de l'îlot « Bellevue » sera soumis à la réflexion
- Maîtrise des finances : un audit financier sera confié à une société indépendante, les impôts ne seront pas augmentés si l'État ne réduit pas les moyens des communes, le recours à l'emprunt sera privilégié afin d'étaler le financement des dépenses d'investissement



REVITALISER LA CULTURE

- Réévaluation des subventions aux associations : toutes les associations culturelles ou sportives verront leurs subventions évoluer en fonction d'une critérisation transparente
- Développement des actions envers les jeunes et les seniors : l'accès aux loisirs et aux séjours de vacances sera amélioré, un espace pour les activités intergénérationnelles sera aménagé sur le terrain des Aubines, la villa « Terrazas » ne sera pas détruite mais accueillera notamment un tiers-lieu destiné à la création, un bus scolaire sera acquis pour servir aux sorties pédagogiques des établissements scolaires, un « Passe Jeunes Sannois » sera instauré pour faciliter l'accès de la jeunesse aux événements culturels ou sportifs

Ratiba EL IMAMI
Juriste et militante associative



REVITALISER LA CULTURE

- **Partage du sport** : la Ville apportera son aide aux clubs sportifs dans la recherche de mécènes, l'installation de vélos elliptiques sera généralisée à tous les quartiers, la gouvernance de l'Entente Sannois Saint-Gratien sera soumise à réflexion
- **Partage de la culture** : une fête urbaine annuelle sera organisée autour d'une thématique choisie par les citoyens, avec mobilisation des établissements scolaires, des associations et des commerces, la mise en place de guinguettes estivales dans les espaces verts des différents quartiers sera mise à l'étude, la création ou la participation à un festival musical sera étudiée, des jumelages actifs seront conclus avec d'autres villes



Eric SELLEM, Entrepreneur



Rassembler-Sannois.fr

 rassembler.sannois

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://soundcloud.com/lassoued.sannois)

REVITALISER LA CULTURE

- **Bon usage des équipements culturels et patrimoniaux** : l'EMB Sannois sera soutenu pour pérenniser son rayonnement et l'école de musique sera valorisée, le Centre Cyrano sera réhabilité pour être géré en partenariat avec les associations culturelles et comptera de nouveau des séances de cinéma parmi ses prestations, la villa « Rozée » redeviendra un musée accueillant la collection de tableaux de la Ville, une étude sera lancée pour installer une Maison des Jeunes et de la Culture et trouver des locaux adaptés à la Maison des Loisirs et des Arts, le patrimoine sannoisien sera préservé et mis en valeur en étant le plus possible ouvert au public (moulin, villas remarquables, forêt, vignes,...)



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://twitter.com/lassoued.sannois)

GARANTIR LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE

- **Redéfinition des missions de la police municipale** : la police municipale deviendra une police de proximité en complément de la police nationale, et sera chargée en premier lieu d'assurer la prévention comme d'améliorer les relations entre citoyens, des bornes d'appel d'urgence seront installées pour permettre aux habitants de la solliciter dans les cas préoccupants
- **Retour de la police nationale** : une action sera menée pour une meilleure présence de la police nationale sur la commune, et dans l'idéal pour la réinstallation d'un commissariat de plein exercice, avec ses prérogatives régaliennes et des moyens suffisants



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://twitter.com/lassoued.sannois)

GARANTIR LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE

- **Installation d'une brigade de sécurité** : une brigade inter-bailleurs de sécurité sera formée, et financée par une augmentation de la taxe d'aménagement sur les promoteurs immobiliers
- **Sélection des dispositifs de sécurité** : l'utilité du réseau de caméras municipales et du réseau de caméras nomades sera réexaminée, à partir d'une évaluation de leur efficacité au regard de leur coût, le fonctionnement du Conseil Local de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation sera revu dans un souci de transparence, pour que la population ait une parfaite connaissance des ses activités
- **Réponse à la petite délinquance** : un partenariat renforcé avec le parquet sera établi pour favoriser les peines alternatives comme les travaux d'intérêt général

Malik Sarr, Ancien diplomate



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://twitter.com/lassoued.sannois)

REDÉFINITION DU RÔLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- **Démocratisation** : les conseillers communautaires défendront la mutualisation des moyens sur le principe de l'égalité, ils veilleront à ce que la communauté d'agglomération s'empare des compétences transférées
- **Transparence** : il sera demandé que le document général et opaque transmis au Conseil municipal soit remplacé par un bilan détaillé et financier des décisions prises au sujet de la seule commune
- **Priorités** : les conseillers communautaires porteront des mesures de planification écologique, et chercheront à renforcer l'action intercommunale sur les transports en défendant la prise en charge de 50 % du prix du Passe Navigo pour les jeunes
- **Dialogue** : un rapport de force constructif sera établi avec la communauté d'agglomération, de même qu'avec l'État, pour défendre les besoins de la Ville et ne pas les voir minimisés

Guy Mathon, retraité de la SNCF



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://twitter.com/lassoued.sannois)

REFUS DES DISCRIMINATIONS

- **Approfondissement de l'égalité scolaire** : les écoles de la République aux besoins nombreux ne pâtiront pas du financement des écoles confessionnelles, qui ne seront jamais subventionnées au-delà du minimum légal à moins de contreparties contractualisées, une convention sera conclue entre la Ville et les collèges de la commune pour permettre la mise en œuvre des mesures de responsabilisation au sein des services municipaux
- **Observation et sensibilisation** : la villa « Terrazas » accueillera notamment un observatoire communal des discriminations, pour permettre entre autres un suivi fin des inégalités entre femmes et hommes ou des besoins non satisfaits des personnes en situation de handicap, des campagnes en faveur de la lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire seront organisées

Maryse, retraitée et ancienne syndicaliste



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://www.soundcloud.com/lassoued.sannois)

REFUS DES DISCRIMINATIONS

Ville inclusive : une étude de l'accès aux équipements et aux écoles sera menée pour lancer les travaux qui s'imposeront, un état des lieux des places de stationnement pour Personne à Mobilité Réduite sera dressé pour réhabiliter celles qui ne sont plus visibles, la Ville apportera son aide aux associations promouvant le sport inclusif ou soutenant les familles dont les enfants sont en situation de handicap, une campagne de sensibilisation des acteurs de l'accueil périscolaire aux besoins des personnes en situation de handicap sera lancée en parallèle au développement des Pôles d'Appui à la Scolarité



Rassembler-Sannois.fr

 [rassembler.sannois](https://www.facebook.com/rassembler.sannois)

 [rassembler.sannois](https://www.instagram.com/rassembler.sannois)

 [lassoued.sannois](https://www.youtube.com/rassembler.sannois)

REFUS DES DISCRIMINATIONS

- **Égalité entre femmes et hommes** : un suivi avec indicateurs sera mené en ce qui concerne les femmes en situation de précarité, victimes de discriminations ou de violences, des congés menstruels seront proposés à toutes les agentes municipales
- **Solidarité aux échelles nationale et internationale** : le Conseil municipal pourra exprimer des vœux sur des situations nationales ou internationales impliquant la solidarité (catastrophes naturelles, crises majeures, guerres...)



Annie CHEMLA, militante féministe



Rassembler-Sannois.fr

 rassembler.sannois

 rassembler.sannois

 lassoued.sannois

Municipales 15-22 mars 2026

Samir
Lassoued

Une équipe & un projet

